

## Convention Collective Nationale du 27/11/2007 ENSEIGNEMENT PRIVÉ HORS CONTRAT N°IDCC 2691



# BULLETIN DE DÉSIGNATION PARTICULIÈRE DE BÉNÉFICIAIRE(S)

#### DOCUMENT À COMPLÉTER PAR LE SALARIÉ :

Si vous souhaitez désigner des bénéficiaires autres que ceux prévus dans le cadre de la garantie décès du régime de prévoyance de la branche (voir le rappel ci-dessous), vous devez compléter ce document.

- Complétez les coordonnées de votre employeur
  Complétez vos coordonnées,
  Inscrivez le ou les bénéficiaire(s)
- Signez le document
- S Retournez-le à l'adresse indiquée au verso.

V°	d'adhérent :
(À re	porter dans toutes les correspondances)

### BÉNÉFICIAIRES EN CAS DE DÉCÈS:

Rappel des dispositions prévues dans le cadre du régime de prévoyance conventionnel obligatoire CCN de l'enseignement privé hors contrat du 27/11/2007 - Titre 8

### Le capital est versé :

Au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par le salarié :

- A défaut de désignation de bénéficiaire :
- Au conjoint c'est à dire l'époux ou l'épouse non divorcé(e) par jugement définitif,
- A défaut, aux enfants légitimes, reconnus ou adoptifs du salarié par parts égales entre eux
- · A défaut de tous les susnommés, le capital revient aux héritiers selon les règles de dévolution successorale.

#### Il faut entendre par conjoint :

• L'époux ou l'épouse du participant, non divorcé(e) par un jugement définitif mais aussi par assimilation, le concubin lorsque à la date du décès du participant le concubinage était notoire et permanent à savoir qu'il peut être justifié d'une communauté de vie d'au moins deux ans. Les concubins ne doivent pas être par ailleurs mariés ou pacsés avec un tiers. Est également assimilé au conjoint le partenaire au quel le participant est lié par un pacte civil de solidarité conclu depuis au moins deux ans à la date du décès du participant.

En cas de naissance ou d'adoption dans le couple concubin ou lié par un pacs, le délai de deux ans de vie commune n'est pas exigé.

T)	
	Coordonnées de votre employeur
	Dénomination ou raison sociale
	Enseigne/Sigle
	N° Siret   _ _ _ _ _  Code Naf   _ _
	Adresse :
	Code postal :
2)	
	Identité du salarié
	N° de sécurité sociale   _          Clé    Né(e) le/
	Nom
	Nom de jeune fille
	Prénom(s)
	Situation 🖵 Célibataire 🖵 Marié 🖵 Veuf 🖵 Divorcé 🖵 Partenaire lié par un Pacs 🖵 Concubin
	Adresse :
	Code postalVille

Désignation particulière de bénéficiaire(s)				
Je soussigné(e)				
Précision En cas de pluralité de bénéficiaires désignés, le capital est attribué par parts égales, sauf à préciser une autre répartit différents bénéficiaires (en %).	ion entre les			
<b>●</b> Nom				
Date et lieu de naissance : le				
Adresse postale				
Répartition en % (si plusieurs bénéficiaires) :				
② Nom				
Date et lieu de naissance : le				
Adresse postale				
Répartition en % (si plusieurs bénéficiaires) :				
<b>3</b> Nom				
Date et lieu de naissance : le				
Adresse postale				
Répartition en % (si plusieurs bénéficiaires) :				
Vous pouvez ultérieurement, modifier cette désignation, en complétant et en adressant un nouveau bulleti recommandée avec avis de réception adressée à votre Centre de Gestion, Institution membre du GNP.	n par lettre			

<b>4</b>
Signature du salarié
Fait à
Le/
Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

Document à retourner à votre Centre de Gestion :

Humanis Prévoyance Centre de gestion de Lille 8 boulevard Vauban CS 50 002 59 043 Lille Cedex

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites au présent formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.